



CSE central du 07 Octobre 2025

Cette réunion concernait la présentation des documents et consultation du CSE Central sur la partie stratégique du groupe. Sans surprise, seuls les élus CGT ont pris leur responsabilité en votant défavorablement...les autres OS s'abstenant.

Avis du CSE : Favorable : 0 / Abstention : 2 / Défavorable : 2

Motivation du CSE Central :

L'hydrogène reste un pari, trop peu d'autres clients qu'IVECO sur la gamme actuelle, cette dépendance peut être très préjudiciable pour notre site. Une diversification est indispensable. Les questions des OS sur la stratégie n'obtiennent que des réponses partielles et les revendications sont ignorées. Les décisions stratégiques ne sont pas prises ici.

CSE EXTRA du 9 octobre 2025

Cette réunion portait sur la rémunération des salariés intérimaires, la direction se cachant derrière la nouvelle convention collective (non signé par la CGT) qui lui a permis de ne plus prendre en compte notre grille des salaires faisant ainsi baisser le taux horaire d'embauche par rapport au SMIC. Elle ne s'arrête pas là et veut prendre en compte la prime de poste ainsi que la prime montage.

Pour la CGT, ces 2 primes ne rentrent pas dans le calcul de l'assiette du SMIC. La prime de poste étant une prime de rythme de travail et la prime montage défini par accord comme une prime d'insalubrité. Les cours de CASS données par la direction vont dans notre sens.

Mais le pire dans cette histoire c'est que le SNI et FO ne disent rien. Ce n'ai pas parce que les intérimaires ne votent pas qu'il ne faut pas les défendre. Ce n'est pas parce que les uns signent la nouvelle convention collective sans comprendre le danger de ce texte que c'est excusable. Enfin quel sera le taux horaire des futurs embauchés ?

Inadmissible !!!

La CGT